
Prévention des risques d'exposition à l'amiante pour les personnels opérateurs de chantier Interventions de sous-section 4

RS6417

Certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Date de début des parcours certifiants : 18/10/2023

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2027

Durée de la formation : 2 Jours soit 14 Heures

Objectifs de la formation :

Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé

Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risque électrique, risque chimique, chute de hauteur, ...)

Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante et alerter en cas de doute, les personnels d'encadrement de la présence éventuelle d'amiante

Connaître et appliquer les méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement.

Prérequis :

- Détenir une attestation médicale d'aptitude au poste de travail à jour délivrée par le médecin du travail (ou par un médecin validant le port d'Équipement de Protection des Voies Respiratoires)

Public :

Cette formation s'adresse aux opérateurs de chantier.

Un opérateur de chantier réalise les travaux, installe, fait fonctionner et entretient les matériels qui lui servent dans sa mission et dans le cadre des modes opératoires qui lui sont expliqués et imposés.

Admission, modalités et délai d'accès :

Les formations ont lieu :

- En présentiel

Délais d'accès en formation : formation inter-entreprises

Inter-entreprises : groupe de stagiaires issus de différents établissements

Inscription possible jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.

Délais d'accès en formation : formation intra-entreprise

Intra-entreprise : groupe de stagiaires issus du même établissement

FORMATSUD vous proposera des dates le plus tôt possible en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur pressenti.

Nous nous engageons à organiser la formation dans des délais inférieurs à 1 mois.

Modalités d'évaluation :

- 1) **Une évaluation théorique de vingt minutes en continu est élaborée à partir d'un questionnaire à choix multiple et/ou d'un questionnaire à réponses courtes permettant d'évaluer le stagiaire sur ses connaissances relatives notamment :**
 - À l'impact de la consommation de tabac et au respect des mesures d'hygiène dans l'exercice de son activité sur les risques de maladies liées à l'amiante ;
 - À la réglementation relative à la prévention des risques liés à l'amiante et à l'élimination des déchets amiantés, y compris leur transport ;
 - À la connaissance des matériaux amiantés, des techniques d'intervention les moins émissives en fibres ;
 - Aux limites d'efficacité des équipements de protection individuelle utilisées lors des interventions susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante, à la valeur limite d'exposition professionnelle et aux modalités de son contrôle, ainsi que les modalités de restitution de chantier ;
 - À la nature des documents permettant de connaître la présence d'amiante.
- 2) **Une évaluation pratique d'une heure en continu incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité exercée par le stagiaire afin de vérifier notamment son aptitude à :**
 - Évaluer les risques liés à l'intervention ;
 - Mettre en œuvre les principes de prévention (mode opératoire d'intervention, moyens de protection, décontamination) ;
 - Gérer l'élimination des déchets amiantés ;
 - Réagir en cas d'incident/d'accident ;
 - Mettre en œuvre les modalités de restitution de la zone après l'intervention.

Sanction de la formation :

Attestation de formation.

Attestation de compétence.

Durée de validité : 3 ans.

DÉROULEMENT

Module théorique : s'approprier les bases

- Réglementation et matériaux amiante
- Évaluation des risques
- Les niveaux d'empoussièrement
- Organisation d'un chantier
- Les équipements de protection collective
- Les équipements de protection individuelle
- Les appareils respiratoires
- L'organisation du travail : le mode opératoire
- Les déchets dangereux contenant de l'amiante
- La fiche d'exposition

Module pratique : développer son savoir-faire

- Exercices pratiques en situation avec EPI (combinaison, surbottes, gants...)
- Application pratique : chantier école fictif

Modalités pédagogiques :

- Échanges participatifs
- Apports théoriques en supports papiers (remis dès le début de la formation à chaque participant)
- Exercices et mises en situations réelles
- Études de cas pratiques

Modalités d'évaluation :

- QCM D'évaluation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Vous êtes en situation de handicap ?

Merci de prendre contact avec nos services afin de que nous puissions mettre en œuvre toutes les solutions pour aménager les conditions d'accueil et d'enseignement, ou vous réorienter vers l'un de nos partenaires.

Contactez notre chargée handicap :

☎ 06 23 08 61 71 / 04 91 19 86 83

✉ contact@formatsud.fr

Tarif : 441,00 € HT

Contact :

☎ 06 23 08 61 71 / 04 91 19 86 83

✉ contact@formatsud.fr